AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
029.24/AONO/SONARA/CIPM/2024
DU 08/11/2024 Relatif à la
RÉALISATION DU DIAGNOSTIC
ORGANISATIONNEL ET
OPÉRATIONNEL DE LA FONCTION
CONTRÔLE INTERNE DE LA SONARA

# 1.0bjet

Le Directeur Général de la Société Nationale de Raffinage (SONARA), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation du diagnostic organisationnel et opérationnel de la fonction contrôle interne de la SONARA.

# 2.Consistance des prestations

Les prestations attendues dans le cadre de la présente mission devront permettre au management de la SONARA d'avoir une vue claire et précise de sa fonction contrôle interne faisant ressortir ses forces et faiblesses, en vue de l'optimiser davantage ; pour se faire, le potentiel Cocontractant s'oblige à :

- Dresser un état des lieux de l'environnement de contrôle interne de la SONARA;
- Évaluer le dispositif organisationnel et opérationnel de chaque processus de contrôle interne;
- Établir le Gap entre les dispositifs existants et les

best practices (référentiels existants);

- Préconiser des mesures d'optimisation à court terme et à moyen terme;
- Proposer un Plan d'Actions de mise en œuvre des mesures préconisées;
- Formuler des recommandations pertinentes sur les processus impactant le bon fonctionnement de la fonction contrôle interne.

### 3.Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de FCFA 35.775.000 (trente-sept millions sept cent-soixante-quinze mille) Toutes Taxes Comprises.

### 4. Allotissement

Les prestations ne sont pas alloties

## 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique.

#### 6.Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget de fonctionnement de la SONARA (FB424-X58-1934).

### 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offre peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis, à la SONARA B.P. 365 Limbé (Direction Générale/<u>Département des Marchés</u>).

# 8.Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dès publication du présent avis au <u>Département des Marchés</u> de la SONARA B.P. 365 Limbé, contre présentation du reçu de versement d'une somme de FCFA **50.000** (cinquante mille) payable à la BICEC sous les références suivantes :

#### **BICEC**

Compte / 335 98800001 89

Client Compte Spécial CAS — ARMP

Remettant: Nom du Soumissionnaire / SONARA / AO n°029.24

### 9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, seront établies en six (6) exemplaires, dont un (1) original et cinq (5) copies respectivement marquées comme telles. L'ensemble devra parvenir au Département des Marchés de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) B.P. 365 Limbe — Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35, contre décharge dans le registre y consacré au plus tard le 04/12/2024 à 10h00, heure locale et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES N°029.24 / AONO / SONARA / CIPM / 2024 DU 08/11/2024

# RÉALISATION DU DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL ET OPÉRATIONNEL

## DE LA FONCTION CONTRÔLE INTERNE DE LA SONARA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

### 10.Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de soixante (60) jours ouvrés.

#### 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses

pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou un organisme financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics au Cameroun (cf. pièce nº11), d'un montant de FCFA 600.000 (six cent mille) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

### 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; il en sera ainsi notamment en cas d'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics au Cameroun (cf. pièce nº11).

### 13.Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps ; l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise :

• L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04/12/2024 à 10h30 au Restaurant d'Entreprise de la SONARA à Limbé, par la Commission Interne de Passation des Marchés; seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70 points sur 100.

#### 14.Critères d'évaluation

### 14.1. Critères essentiels

L'examen des critères essentiels va consister en une vérification de la conformité de l'offre du soumissionnaire par rapport aux exigences des Termes de Référence (TDR) et ce, conformément aux stipulations du RPAO. Les points à vérifier porteront sur :

- Consistance de l'offre ......................... 02 points
- Méthodologie et Organisation de la mission ...... 20 points

# 

### 14.2. <u>Critères éliminatoires</u>

- Dossier administratif incomplet ;
- N'avoir pas obtenu au moins 70 points sur 100 après addition des notes des critères essentiels.

### 15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont la combinaison de l'offre technique et de l'offre financière sera évaluée la mieux disante sur la base de formule NG = 0,7NT + 0,3NF.

### 16.Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant cent vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

# 17. Renseignements Complémentaires

Tous renseignements complémentaires pourront être obtenus aux heures ouvrables à la Société Nationale de Raffinage (Direction Générale/<u>Département des Marchés</u>) B.P. 365 Limbe-Cameroun, Tel : (+237)233.42.38.15 ou 233.33.22.38 / Fax : (+237)233.42.41.99 ou 233.33.22.35.